



Réduire sa dépendance énergétique : un enjeu stratégique

## Qu'est-ce qu'un bilan carbone ?

Le bilan carbone est une méthode simple et efficace qui permet de comptabiliser les émissions de gaz à effet de serre (GES) à partir de données disponibles, pour parvenir à une évaluation des émissions directes ou induites par votre activité, votre territoire, vos services ou vos produits.

## A qui s'adresse le bilan carbone ?

Pour les **entreprises**, la réalisation d'un bilan carbone enrichit son système de management environnemental et fournit de précieuses indications de pilotage stratégique. Pour une **collectivité publique**, elle confirme son rôle exemplarité du service public, contribue à sa planification énergétique et génère des informations utiles à la communication du service énergie et environnement. Enfin, pour une **école**, la démarche de réalisation d'un bilan carbone est une manière très concrète d'appréhender les questions du réchauffement climatique avec des étudiants dans une perspective de pédagogie de projet.

## Pourquoi réaliser un bilan carbone ?

Calculer son bilan carbone permet :

- d'évaluer sa dépendance envers les énergies fossiles,
- d'identifier les activités qui ont le plus d'impact sur le climat,
- de prévoir l'évolution des émissions de GES selon vos scénarios de développement,
- de simuler l'impact d'actions de réduction d'émissions,
- de calculer les incidences financières liées à l'évolution du prix du pétrole,
- d'anticiper l'application de contraintes réglementaires
- de concrétiser la responsabilité sociale envers le climat.

Le bilan carbone est une étape indispensable pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre, que ce soit pour une collectivité publique ou une entreprise. Au-delà de l'évaluation, cette approche permet aussi de fédérer les différents acteurs autour d'un projet commun.

## Quel outil ?

La méthode Bilan Carbone®, développée par l'ADEME en 2004 et reprise par l'association Bilan carbone depuis 2011, est une méthode reconnue en Europe, compatible avec la norme ISO 14064, l'initiative GHG Protocol et qui s'intègre parfaitement dans les démarches environnementales (ISO 14001, Agenda 21, indicateurs GRI).

## Visitez Coach Carbone

Le site [coachcarbone.ch](http://coachcarbone.ch) vous propose des informations et des services d'experts en management environnemental pour réduire votre dépendance aux énergies fossiles. Vous y trouverez des outils concrets pour calculer et réduire les émissions de carbone ainsi que des formations à l'attention des entreprises, des collectivités publiques et des écoles.

[www.maneco.ch](http://www.maneco.ch)